



## Le fonctionnement de JFJV

### Les conditions d'accueil et d'accompagnement :

#### **Un nombre très limité de vacanciers :**

1 à 4 personnes, un accompagnement adapté au niveau du degré de handicap.  
Un respect des rythmes de chacun.

#### **Le Haut de gamme :**

Pour les accompagnements au voyage, nous proposons une hôtellerie trois étoiles minimum, une restauration gastronomique au quotidien, des destinations touristiques attractives.

#### **La Fidélité et la sécurité :**

Les accompagnateurs sont des chevronnés du tourisme adapté et ils sont toujours les mêmes : Virginia et Francis. Il n'y a aucun turn-over du personnel accompagnant.

#### **Le suivi :**

Nous sommes les organisateurs des séjours et aussi les accompagnateurs. Nous préparons le séjour en lien avec les vacanciers, leurs référents, leur famille, leur tutelle. Nous maintenons le lien au-delà des vacances, si cela est souhaité.

ASSOCIATION loi 1901 J.F.J.V

Agréée VAO. Habilitée à émettre des reçus fiscaux à - Agréée ANCV (chèques vacances).

Site internet : [www.jfjv.net](http://www.jfjv.net)

Tél : 0670898759 - 0698943262



## **Les conditions administratives et financières :**

**Nos accueils à la maison :**

**Réglementation :**

Notre maison est une maison traditionnelle du Quercy répondant à la réglementation en vigueur. Elle a été à plusieurs reprises inspectée par l'administration de la DRJSCS, et reconnue conformes aux exigences de sécurité et de confort liés à notre agrément VAO.

**Tarifs :**

Nos tarifs sont extrêmement bas afin de permettre l'accessibilité financière de nos propositions à la majorité des personnes en situation de handicap. Nos tarifs sont actualisés chaque année et présentés sur notre catalogue « 4 saisons ».

**Nos accompagnements au voyage :**

L'accompagnement est également bénévole et nos propositions se déroulent principalement en dehors des périodes de haute-saison.

Néanmoins, la location d'hébergement de qualité, le choix d'une restauration gastronomique, la palette des activités réalisées, les coûts liés aux déplacements, font que les tarifs, qui restent d'un excellent rapport qualité/prix sont beaucoup plus élevés que nos accueils à la maison.

C'est pour répondre au mieux aux possibilités des personnes que nous construisons des devis individualisés.

**ASSOCIATION loi 1901 J.F.J.V**

**Agréée VAO. Habilitée à émettre des reçus fiscaux à - Agréée ANCV (chèques vacances).**

**Site internet : [www.jfjv.net](http://www.jfjv.net)**

**Tél : 0670898759 - 0698943262**



### **Annulation de séjour :**

Si l'annulation survient plus d'un mois avant le début du séjour, l'association JFJV propose un avoir intégral pour un prochain séjour.

Si l'annulation survient plus de 15 jours avant le début du séjour, l'association JFJV propose un avoir correspondant à 50 % du coût du séjour.

Si l'annulation survient moins de 15 jours avant le début du séjour, l'association JFJV ne peut plus proposer d'avoir sur un séjour ultérieur.

Il vous appartient de souscrire, si cela vous semble nécessaire, une assurance annulation.